

CASWANAME

Afrique du Nord

Moyen-Orient

Asie du Sud-Ouest

Asie centrale

L'UNHCR continuera de se consacrer en premier lieu à la recherche de solutions durables au sort des réfugiés de longue date (Objectifs stratégiques 2 et 3). En 2006, tout en menant des efforts de rapatriement et de réintégration, l'UNHCR s'emploiera, avec les gouvernements de la région, à remédier aux problèmes de certains groupes de réfugiés qui ne peuvent regagner leur pays ou bénéficier d'une réinstallation en leur offrant la possibilité de demeurer dans leurs pays d'asile pendant plus longtemps et en vertu d'un cadre différent, apte à garantir leur protection. Dans certains pays, des accords temporaires renouvelables seront peut-être plus appropriés, tandis que dans d'autres, la solution de la naturalisation pourra sans doute être envisagée. L'UNHCR s'efforcera également d'élargir l'espace de protection dans la région, en appuyant les structures d'asile nationales, en œuvrant avec les gouvernements à la bonne gestion de la dimension de l'asile dans des flux migratoires mixtes et en renforçant sa capacité à assurer la protection dans les pays où il n'y a pas encore de structures d'asile (*Objectif stratégique global 1*).

